

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>  
Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Conseil départemental de l'Action Sociale du 03/04/2015

### Ont participé :

#### Représentants des administrations :

M. DEFAYS (DDFFIP) Président  
M. PAILLET (DDFIP)  
Mme MARTINAND (Douanes)

#### Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)  
M. BASTIEN (FO)  
M. DEJOU (FO)  
Mme ANGLADE (Solidaires aux finances)  
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)  
Mme MAYADE (Solidaires aux finances)  
Mme FRIAA (CGT)  
M. WAY (CGT)

#### Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale  
Mme DUFAU  
Mme LEMAITRE (conseillère technique régionale)

#### Correspondants sociaux :

Mme SAINT-YVES (DDCSPP)  
Mme COUDERT présidente de l'Amicale des retraités

\*\*\*\*\*

### 1) Approbation du PV du 25/11/2014 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales.

### 2) Règlement intérieur :

En l'absence d'accord au niveau national, il n'a pas été procédé à la présentation, et donc au vote, du règlement intérieur départemental.

Toutefois, M. le Président propose un allègement des comptes rendus de séances qui prendraient la forme de relevés de décisions en cas d'accord de l'ensemble des partenaires. Comptes rendus qui se transformeraient en PV en cas de désaccord.

FO rappelle son attachement au procès verbal dans les CDAS. Cela constitue le seul document juridiquement officiel. Il retrace les échanges entre tous les participants des réunions, il est signé et donc validé par le secrétaire et secrétaire adjoint nommés en début de séance.

Les autres organisations syndicales ont suivi notre positionnement.

M. le Président a donc pris acte de notre souhait.

### 3) Orientations ministérielles 2015 :

Les montants attribués à l'Action Sociale ministérielle en 2015 sont maintenus au niveau de 2014 soit 183 millions d'euros dont 162.5 M€ spécifiquement consacrés aux politiques d'action sociale et 20.5 M€ à la santé-sécurité au travail. Un développement de ces perspectives vous avez été présenté dans notre compte-rendu du CDAS du 15/11/2014.

En dépit de ce maintien national le département du Cantal voit son budget diminué. Il s'élève désormais à 16 000 € (contre 16 833 € en 2014).

#### 4) Compte rendu annuel d'activités 2014 :

En 2014, 930 agents peuvent bénéficier de l'action sociale (319 actifs, 166 enfants et 445 retraités) sous ses diverses formes comme :

- La restauration collective : le nombre total de structures de restauration est identique à 2013 soit 2 structures (Celtic taverne et Groupama à Aurillac). 10 915 repas ont été servis aux agents actifs du MINEFI contre 8 387 repas en 2013. Par contre, compte tenu notamment de la baisse de nos effectifs, une baisse sur la distribution des titres restaurants a été constatée (19 693 titres ont été distribués contre 21 255 en 2013) ;
- 18 aides et prêts au logement ont été transmis (et acceptés) par la délégation ce qui représente un montant accordé de 63 960 € ;
- Les vacances : 71 demandes ont été reçues concernant les séjours familiaux dont 63 ont été acceptées. De même 18 enfants sont partis en centres de vacances ;
- L'arbre de Noël pour un coût de 7 884.78 € ;
- Les manifestations en faveur des retraités (1 861.00 €).

#### 5) Crédits d'action locale – dotations et actions 2015 :

La répartition entre les différents postes sera à peu près identique à celle de 2014.

Il sera mis en place l'attribution de Chèques emploi service universel. Cette aide pourra être attribuée aux agents sous certaines conditions (congrés longue durée ou longue maladie, sortie d'hospitalisation...). Ces CESU devront être demandés auprès du service d'action sociale ou de l'assistance de service social.

Des consultations auprès de 2 psychologues conventionnés peuvent être pris en charge par les services sociaux.

La conférence médicale du 17/03/2015 sur « Mieux préserver mon audition » a concerné 32 personnes.

Le week-end organisé les 11 et 12 avril 2015 au Zoo de Beauval et Château de Chenonceau a vu l'inscription de 47 personnes dont 12 enfants de moins de 11 ans. Deux autres sorties sont également prévues, durant l'été et en fonction du nombre d'inscrits, à Garabit (vedette et parc aquatique) et à l'accrobranche de Rénac.

L'arbre de Noël aura lieu le **02/12/2015** toujours, en principe, à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère.

Enfin, pour les retraités, la galette des rois a réuni 59 participants. Deux journées sont prévues à Laguiole et à Garabit.

*Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Alain RAVENEAU, Eric BASTIEN et Dominique DEJOU.*

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



#### BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature